

Musique à l'école dans la théorie et dans la pratique

Pirmin Lang, Luzern

Samedi, 26 octobre 2002, 14.00 h

Résumé en français

Toutes les planifications scolaires de Suisse admettent que les écoles primaires ont le devoir d'enseigner la musique à leurs élèves, qu'il faut pour cela former les maîtres en conséquence, que l'enseignement de la musique dans les écoles ne doit pas se cantonner uniquement au chant et que l'offre doit s'élargir également dans les écoles de musique. Les enfants qui entrent à l'école ont la plupart du temps peu d'expérience avec la musique et l'enseignement privé entraîne de grosses différences de niveau et de connaissances entre les élèves. La musique doit-elle être enseignée par le maître de classe ou faut-il engager des maîtres spécialisés ?



Dans l'Antiquité, au Moyen Age et jusqu'au 19^{ème} siècle, la musique avait une place primordiale dans l'enseignement. Aujourd'hui, notre société n'accorde plus d'importance à cette branche. En Suisse, les raisons de cet appauvrissement sont diverses : le système de formation fédéraliste, le peu de liens entre les branches, le peu de conscience de l'importance de l'éveil musical, les manques dans la formation des instituteurs.

Peu à peu, les cantons suisses ont accepté d'ajouter une 3^{ème} heure de musique dans les horaires scolaires et on a pu constater que non seulement le niveau musical des élèves s'améliorait, mais également le niveau des autres branches scolaires ainsi que l'ambiance de la classe.

Malheureusement, la qualité de l'enseignement musical ne s'est pas améliorée et dépend entièrement des capacités et des goûts personnels de l'enseignant. La situation de la formation est actuellement en plein chantier (Hautes Ecoles Pédagogiques, Hautes Ecoles de Musique) et on ne trouve pas encore d'unité dans les structures. A Bâle, la musique dans les écoles primaires est enseignée par des maîtres spécialisés. A Lucerne, les instituteurs continuent de l'enseigner eux-mêmes, mais lors de leur formation ils peuvent à présent choisir de se perfectionner dans la branche. Dans un avenir proche, on ne sait pas encore s'il y aura suffisamment de maîtres spécialisés ; il faut donc améliorer la coopération entre les écoles de musique et les écoles.